GÉNÉRALE & TECHNO

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (SST) – FORMATION INITIALE

FORMATION COURTE / ADULTES

Document mis à jour le 9 juillet 2025

OBJECTIFS

- **Objectif évaluable :** Obtenir le certificat Sauveteur Secouriste du Travail (SST).
- **Objectif de formation :** maîtriser la conduite à tenir en cas d'accident et acquérir les gestes de premiers secours.

Formation Réglementaire.

DURÉE / LIEU

2 jours (14h) / CFPPAF de Mirecourt

ORGANISATION

Formation qualifiante de 14h :

- Sessions possibles toute l'année en fonction du nombre de participants : nous contacter

Modalités pédagogiques : apport théorique, démonstration et exercices pratiques

Taux de satisfaction*: 100%

** pourcentage de stagiaires satisfaits et très satisfaits de la formation (enquête de satisfaction de l'année dernière)*

STRUCTURE

- **1ère journée et 2ème journée (8h30-12h/13h30-17h) :**
  - Accueil et présentation des stagiaires
  - Analyse et suppression ou contournement des risques persistants
  - Examen de la ou des victime(s) et procédure d'alerte
  - Gestes d'urgence adaptés à l'état de la ou des victime(s)
    - Saignements abondants
    - Arrêts respiratoires et/ou cardiaques
    - Perte de connaissance
    - Brûlures
    - Fractures…
  - Conduite à tenir dans l'attente des secours
  - Risques spécifiques dans les activités au travail
  - **Évaluation** lors de mise en situation
  - Bilan de la formation

CONDITIONS D'ADMISSION

- Formation ouverte à tout public (pas de prérequis)
- Pour s'inscrire, satisfaire à un entretien individuel
- **Notre responsable de formation à contacter :** M. LOYER
- **Accessibilité : personne en situation de handicap :** contacter nos référentes handicap Mme VALLANCE/Mme COURTOIS DURAND
- **Bâtiments accessibles aux PMR.**

CONDITIONS DE PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE*

** sous réserve de l'éligibilité de votre dossier.*

Tarif :

- 260€/participant soit 18,57€/h/participant
- **Une trousse de secours est donnée à chaque participant en fin de formation**

Salariés :

- Financements et/ou rémunérations par son fonds d'assurance formation
  Ex : OCAPIAT, Transitions Pro…

Chefs d'entreprises agricoles ou forestières :

- Financements et/ou rémunérations par son fonds d'assurance formation
  Ex : VIVEA, FIF PL…

Demandeurs d'emploi :

- Financements et rémunérations possibles par France Travail

CAMPUS DE MIRECOURT AGRICOLE ET FORESTIER CFPPA

CFPPA de Mirecourt
22 rue du Docteur Grosjean | 88500 Mirecourt
tél. 03 29 37 49 77 | fax : 03 29 37 51 01
cfppa.mirecourt@educagri.fr
www.campusdemirecourt.fr

Autres :

- Nous contacter afin d'évaluer les possibilités de financement

HÉBERGEMENT & RESTAURATION

Des possibilités d'hébergement et de restauration peuvent vous être proposées*.

** frais à votre charge.*

CAMPUS DE MIRECOURT AGRICOLE ET FORESTIER CFPPA

CFPPA de Mirecourt
22 rue du Docteur Grosjean | 88500 Mirecourt
tél. 03 29 37 49 77 | fax : 03 29 37 51 01
cfppa.mirecourt@educagri.fr
www.campusdemirecourt.fr